REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE LA PROMOTION DES PME

8ème EDITION DES JOURNEES NATIONALES PROMOTIONNELLES DES PME

Jeudi 26 septembre 2019 à 09H00
Palm Club Hôtel, Cocody, Abidjan

Allocution d'ouverture de Monsieur
Félix ANOBLE,
Ministre de la Promotion des PME

- Madame le Directeur de Cabinet du Ministre de la promotion des PME ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Ministres ;
- Mesdames et Messieurs les Membres des Cabinets Ministériels ;
- Monsieur le Président de la Fédération Ivoirienne des PME ;
- Monsieur le Président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Patronats tunisien et mauricien ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants de Singapour ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Interprofessionnelles ;

- Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprises ;
- Mesdames et Messieurs de la Presse ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole, à l'occasion de la cérémonie officielle d'ouverture de la 8ème édition des Journées Nationales Promotionnelles des PME autour du thème : « les Tic et le développement des PME : Enjeux, défis et stratégies ». Ce plaisir est encore plus grand quand cette cérémonie se déroule devant ce parterre de personnalités du monde des affaires et singulièrement de celui des PME.

Avant tout propos, permettez que je m'acquitte d'un devoir de reconnaissance envers le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA et le Premier Ministre, Monsieur Amadou GON COULIBALY pour m'avoir renouvelé leur confiance à la tête de ce département ministériel et pour leur soutien constant à la cause des PME.

A ces remerciements, j'associe le Conseil d'Administration de la FIPME et particulièrement son Président, Docteur Boguiffo pour sa persévérance.

Cette persévérance affichée qui conduit chaque année au succès des Journées Nationales Promotionnelles des PME, mérite d'être salué. Je vous adresse donc mes vifs et sincères félicitations et encouragements pour la parfaite organisation de cette 8ème édition sur le rôle que les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) peuvent jouer dans le développement des PME dans notre pays.

Je voudrais pour finir, saluer toutes les personnalités qui ont contribué à la réussite de cette organisation et particulièrement les délégations étrangères qui ont cru en nous et qui ont bien voulu rehausser l'éclat de ces journées par leur présence effective et leur sincère implication. Recevez mes sincères remerciements.

Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,

Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour vous saluer tous et partager avec vous, les préoccupations de ces acteurs clés de notre économie que sont les entreprenants et les PME.

Il me plait à cette occasion de rappeler la ferme volonté de la Côte d'Ivoire de faire des PME, le fer de lance de sa politique de développement économique. La promotion et l'appui au développement des PME sont et demeurent la raison essentielle de la création de mon département ministériel.

Aussi, sommes-nous engagés à mettre en place une politique hardie de modernisation de ce secteur.
Cette politique repose sur notre volonté de disposer d'un tissu important de PME productrices de biens et services de qualité d'une part et des PME compétitives et transformatrices de nos produits locaux d'autre part. Il s'agit, en effet, de positionner effectivement le développement des PME comme une priorité nationale, conformément aux engagements du Chef de l'Etat et du Gouvernement.

Voyez-vous, Mesdames et Messieurs, toutes les études récentes ont conclu que les pays où les PME sont les plus dynamiques, sont ceux qui ont réussi à mettre en place et à implémenter une politique nationale soutenue et efficace en matière

d'accompagnement des PME, à la fois en phase de création et de consolidation.

C'est pourquoi, le Gouvernement a entrepris de créer les conditions de croissance et de développement des PME depuis quelques années.
Ainsi, la loi n°2014 – 140 du 24 mars 2014 a servi de cadre pour l'adoption d'un environnement favorisant l'éclosion, le développement et la modernisation des PME en Côte d'Ivoire.

La mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement des PME nous fonde à regarder l'avenir avec optimisme. En effet ce Programme nous permet de créer les conditions qui amèneraient les PME à jouer un rôle de plus en plus important dans le développement économique de la Côte d'Ivoire.
A travers ce Programme, le Gouvernement veut permettre la création ou le retour dans le formel de 50.000 à 60.000 PME. L'objectif visé est de disposer d'un tissu de 100.000 à 120.000 PME solides et capables de générer 300.000 à 400.000 emplois additionnels.

Ces emplois formels et de qualité qui devront impacter positivement l'économie nationale grâce à l'augmentation du niveau de vie des ménages et de leur consommation. Ils contribueront également à accroître le PIB à hauteur de 3.000 à 5.000 milliards FCFA, soit 30 à 40% du PIB de la Côte d'Ivoire, contre environs 20% aujourd'hui.

Pour nous donner toutes les chances du succès, une évaluation de la mise en œuvre de ce Plan a été faite récemment par un Cabinet de la place avec un financement de la Banque Africaine de Développement. Les recommandations de cette étude seront regardées de très près par le Gouvernement.

La loi d'orientation citée plus haut indique entre autres que l'Etat doit apporter aux PME, l'appui nécessaire à leur accès aux financements et aux marchés. Dans cette optique, 20% des marchés publics sont réservés aux PME et en amont, les capacités de celles-ci doivent être renforcées pour les rendre capables d'exécuter ces marchés.

L'Agence Côte d'Ivoire PME s'y attèle mais nous avons également élaboré un Programme Pluriannuel de renforcement des capacités des acteurs des PME comportant une trentaine de modules à mettre en œuvre à partir de 2020.

Des conventions ont été signées avec des banques de la place pour faciliter la mise en place des crédits à des taux préférentiels. De même, la création, en cours, d'un Fonds de Garantie dédié aux PME et la mise en œuvre du Programme National de création d'Incubateurs d'entreprises occupent une place de choix dans ce dispositif.

Cette loi, qui marque la prise de conscience par l'Etat de Côte d'Ivoire de la spécificité et de la vulnérabilité des PME, traduit également sa volonté de mettre en place un cadre légal et institutionnel favorisant la mise en œuvre de la politique nationale de soutien de l'Etat et des Collectivités territoriales aux PME.

Tous ces engagements du Gouvernement n'excluent pas le rôle du secteur privé et particulièrement des PME dont il veut faire le moteur de la croissance, de l'innovation et de la création d'emplois.

Mesdames et Messieurs, Honorables Invités,

Malgré les efforts d'amélioration entrepris, le secteur des PME éprouve toujours des difficultés à prendre véritablement sa place dans le développement de l'économie ivoirienne.

En réalité, les problèmes qui plombent les PME sont de plusieurs natures. Ainsi, au-delà de ceux qui sont liés au financement, à la formation, à l'accès aux marchés etc., il y a des problèmes plus spécifiques. C'est pourquoi je me réjouis du thème central choisi par le Comité Scientifique. Ce thème intitulé **"Les TIC et le Développement des PME : Enjeux, Défis et Stratégies"** qui est très spécifique et digne d'intérêt est véritablement d'actualité.

C’est pourquoi j’ai instruit le Comité Scientifique à ne pas occulter certains aspects de cette problématique.

Les TIC peuvent aider à solutionner certaines questions capitales. En effet, les Technologies de l’Information et de la Communication (TIC) constituent des outils de performance pour les PME et un secteur d’investissements à part entière que personne ne saurait ignorer. Leur maîtrise est donc un défi majeur pour favoriser l’accélération de la performance des PME.

Les répercussions économiques du développement des TIC sont évidentes. Ces répercussions expliquent ainsi le fait qu’elles attirent des investissements financiers de plus en plus importants et une ressource humaine considérable.

J’exhorte donc tous les acteurs c'est-à-dire les Partenaires Techniques et Financiers, les opérateurs économiques, les grandes entreprises, les PME, les micro-entreprises et les entreprenants à accorder non seulement un intérêt particulier à cette manifestation, mais surtout à s’en approprier à travers une participation active à toutes les étapes et surtout aux conférences et débats programmés pour la circonstance.

Mesdames et Messieurs,
Honorables Invités,

Vos réflexions nous permettront à coup sûr de proposer des mesures spécifiques relatives au développement et à la compétitivité des PME par l’usage des TIC. L’émergence des PME en dépend sûrement.

Mesdames, Messieurs,

Cette 8ème édition nous donne l’occasion de réaffirmer le ferme engagement du Gouvernement de faire des PME, un levier essentiel du développement économique de notre pays. Ce sont elles qui sont à la base de la création de la richesse et de l’emploi. C’est en cela que nous disons au Ministère de la promotion des PME que : « Du succès de la Côte d’Ivoire par l’agriculture vers son émergence par des PME compétitives ».

Il nous faut donner aux PME la place qui convient pour leur pleine contribution dans le processus de développement de notre pays.

La Côte d'Ivoire attend beaucoup de vous, opérateurs économiques et acteurs des PME. La nouvelle économie de notre pays se construira surtout avec les opérateurs dynamiques et persévérants que vous êtes. Je vous invite donc à garder en mémoire que notre secteur est porteur d'un espoir nouveau pour notre pays. Que la promesse des fleurs ne trahisse pas les fruits que représentent nos PME.

C'est sur ces mots d'espoir que je déclare ouvertes les Journées Nationales Promotionnelles des PME sur le thème "Les TIC et le Développement des PME : Enjeux, Défis et Stratégies".

Je vous remercie.